

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle

La Musique pendant la guerre. Revue musicale mensuelle.
1916/02/10.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

qui lui sont vouées. Combien plus reculés les Pays Merveilleux entrevus ! Plénitude de Joie, Joie dans l'Ordre, Ordre Divin ! N'est-ce pas la Musique même tout cela ? Et quel fracas montant de l'Abîme la met si sauvagement en fuite !

Hélas ! les hommes se fatiguent de donner l'hospitalité aux Hôtes Magnifiques ! La Gloire nous avait aussi quittés, qui nous fût familière, assise parmi nous, dans les palais et les chaumières, amie de tous, servie par tous.

Et je vous assure que j'ai eu la sottise d'avoir des heures presque désespérées, mais courtes ! Dans le silence noir, une Lueur s'éveillait et montait une Voix. Elle venait, La plus Suave, la plus Sublime ! Et me parlait de Ses Sœurs, m'annonçait la venue prochaine de Ses Sœurs Altières. Leur nom seulement murmuré efface toute peine et fait de chaque deuil une très noble fête, seulement murmuré, entendu à travers le mur d'airain de la Destinée : Mais ! lorsqu'il s'écroulera et que fondront sur nous les Délivrées, les Radieuses Triomphatrices, n'est-ce pas la Musique qui les précédera, mêlant Leur Nom et notre Joie dans la plus sublime Clameur !

Nous L'attendons, nous L'entendrons ! Les Echos opprimés mais non étouffés par le poids des siècles, le poids de certains jours plus lourds que des siècles, nous font bien pressentir ce que sera ce Chant Magnifique...

Nous l'attendons ! Nous l'entendrons !

Auguste DELACROIX,
Caporal,

31^e Territorial, 5^e bataillon
17^e compagnie, secteur postal n° 5.

M. FRANTZ, le ténor réputé de l'Opéra, nous adresse cette lettre :

30 Janvier 1916.

Merci de l'aimable envoi de votre intéressante Revue à laquelle, de tout cœur, je souhaite bonne chance.

Depuis la mobilisation générale qui m'a surpris en pleine étude d'Antar, l'œuvre admirable du pauvre Dupont que je devais créer à l'Opéra, je n'ai malheureusement fait encaisser aucune recette fabuleuse aux Œuvres de Bienfaisance...

Pendant mon stage dans le camp retranché de Paris, j'ai certes quelquefois chanté, mais toujours dans des salles de bien modestes hôpitaux.

Voilà tout ce que j'ai à mon actif vocalement et philanthropiquement.

Et depuis que je suis au front, j'ai délaissé toute musique.

J'ai refusé les offres aimables que M. Rouché avait bien voulu me faire, en vue des matinées de l'Opéra, car, pour ma part,

j'estime que le devoir est le même pour tout le monde, et j'ai voulu rester artilleur.

Ce n'est donc qu'après la grande Victoire... si toutefois je suis encore là... que je pourrai songer — dépouillé de mon casque et de mon sabre — à reprendre mon cher théâtre.

Pour le moment, je tire le canon...

FRANZ GAUTIER,
Adjudant.

6^e groupe d'artillerie d'Afrique,
Secteur postal, n° 5.

31 Janvier 1916.

Par votre publication, j'ai appris la disparition de plusieurs camarades perdus de vue depuis le début de la campagne. C'est une œuvre qui s'imposait, puisque plusieurs corporations ou professions ont déjà adopté ce moyen. Mais, à mon avis, pour qu'elle soit parfaite, il ne lui manque qu'une chose : une page où très succinctement vous donneriez l'adresse des camarades musiciens mobilisés. Grâce à vous, les liens qui unissent, en temps de paix, les gens d'un même art, se trouveraient davantage resserrés en permettant à tous de se retrouver plus aisément.

A toutes fins utiles, je vous donne quelques noms d'artistes avec qui je suis en relations (1).

Peut-être avez-vous déjà eu la même pensée et vous êtes à même d'en voir les avantages et de vous rendre compte des inconvénients.

Croyez, etc...

LOUIS CULINE,
*Auditeur de la Classe de Cor (Paris),
Chef de musique,
291^e Régiment d'Infanterie C.H.R.
Secteur 99.*

(1) Nous publions d'autre part ces noms et adresses, sous la rubrique : *Nos Camarades au Front.*

LA VIE MUSICALE

A l'Opéra-Comique

Le 15 janvier, M. Gheusi et les Frères Isola remettaient en scène *Le Juif Polonais*, la belle œuvre de M. Camille Erlanger. Quinze ans déjà nous séparent de la première représentation et il ne s'est pas trouvé un seul directeur de théâtre lyrique parisien pour faire un effort en faveur d'une œuvre française. Il a fallu que la guerre et l'avènement de MM. Gheusi et Isola à la direction de l'Opéra-Comique pour qu'un peu de justice fût rendu.

Selon notre habitude, nous avons demandé à M. Camille Erlanger quelques lignes sur

son œuvre, nous avons reçu de lui, la trop courte et trop modeste lettre que voici :

« Merci pour votre lettre d'une confraternité si cordiale. Votre demande me touche infiniment, mais vraiment est-ce le moment d'écrire un article sur soi-même ou sur ses œuvres? Je ne le crois pas.

Quoi que vous fassiez, je vous remercie bien sincèrement de votre excellente intention et je vous serre la main bien cordialement. »

Camille ERLANGER.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir nous étendre davantage sur l'œuvre de M. Camille Erlanger, car nous avons pris la décision de ne faire ici aucune critique, laissant ce soin au public ; mais nous sommes heureux de pouvoir dire que le *Juif Polonais* a obtenu un succès considérable, auquel prirent part des artistes tels que Mlles Edmée FAVART et BROHLY, MM. Jean PÉRIER, de CREUS, BERTHAUD, AUDOIN, PAYAN et AZÉMA.

Le 20 janvier, l'Opéra-Comique donnait la première représentation d'une « scène lyrique », *Le Tambour* (1), écrite par M. ALFRED BRUNEAU, sur un poème que nous reproduisons plus loin, de M. SAINT GEORGES DE BOUHÉLIER. Le public a accueilli cet ouvrage avec enthousiasme et M. Alfred Bruneau a bien voulu, en réponse à notre lettre lui demandant quelques détails sur son œuvre, nous adresser les lignes qui suivent :

27 Janvier 1916.

Je déteste parler de moi et de ce que je fais. Je ne vous dirai donc rien de la partition du *Tambour*. En ce moment d'ailleurs, la musique de nos canons est seule éloquente. Mais, puisque vous m'en donnez l'occasion je rendrai avec plaisir hommage à la grande beauté du poème si humain et si émouvant, que SAINT GEORGES DE BOUHÉLIER a bien voulu me confier ; à la manière si artistique et si ingénieuse, si chaleureusement amicale, dont GHEUSI a mis en scène ce tableau ; à l'admirable interprétation, si puissante et si pathétique de Marthe CHENAL, en qui semble, depuis que se déchaîna la Guerre, chanter l'âme de la France ; à l'exécution si précise et si colorée de l'orchestre que Paul VIDAL anima de son sûr talent et de sa flamme fraternelle ; au concours si affectueux de CHÉREAU et de tous les collaborateurs dévoués que j'ai été heureux de retrouver en ce vaillant théâtre de l'Opéra-Comique où m'attachent tant d'inoubliables souvenirs.

ALFRED BRUNEAU.

(1) Publié par l'Éditeur, Paul de Choudens, 30, boulevard des Capucines, Paris (XII^e).

LE TAMBOUR

C'était toute paix dans le bourg,
Lorsqu'un jour tonna le tambour.

Sur la place passaient trois hommes
Ils s'arrêtèrent soudain comme

Changés en glace, le teint vert
Et les os plus froids que l'hiver.

Deux vieilles sur leur seuil cousaient
Et leur cœur ne fut qu'une plaie...

Six femmes lavaient au lavoir
Et leur linge s'emplit de noir...

Une fille aux beaux cheveux d'ambre
Songeait aux noces de septembre.

Quand elle entendit le tambour,
Son cœur battit à grands coups sourds.

Lorsqu'elle fut à la fenêtre,
Elle trembla de tout son être.

Mais quand l'homme au tambour parla,
Alors ce fut terrible, hélas !

Pourtant c'était l'heure où la côte
Luit de l'or de sa moisson haute.

C'était l'heure où sur les épis
Frémit l'Angelus de midi.

Et c'était la saison prospère
Où Dieu, semblable à notre père,

Dans un cri de félicité,
Bénit les œuvres de l'été.

Mais voilà que ce tambour morne
Venait s'installer sur la borne.

Et voilà que ce dur tambour
Jetait les transes dans le bourg.

Voilà qu'il annonçait la guerre,
Ce tambour qu'on n'attendait guère !

Voilà qu'il disait aux parents
De se quitter, petits et grands,

Voilà qu'il déclarait aux mères
De songer à la mort amère

Pour leur fils, voilà qu'il disait
Aux époux de se séparer,

Voilà qu'il commandait aux hommes
De partir pour se battre en somme !

Et la peine prenait chacun,
Et chacun se voyait défunt,

Et pleins d'une tristesse pire,
Tous demeuraient là sans mot dire.

Ils sentaient qu'avec ce tambour
Sonnait l'heure du dernier jour

De leur vie étroite, menée
Dans les champs, depuis tant d'années !

Ils sentaient que c'était l'instant
De devenir des combattants.

Ils sentaient que, puisqu'aux frontières
S'avancait l'Allemagne entière,

C'était donc le temps d'étouffer
En soi le vieil homme, en effet !

Ils sentaient qu'ils étaient la masse
De fer pour forger la cuirasse.

Ils sentaient que de tous leurs corps
On allait ne faire qu'un fort

Contre l'innombrable ruée
De l'armée horrible nouée

Là-bas, par quel ordre assassin
Et dans quel sinistre dessein !

Et ces hommes changeaient de face,
On voyait passer de l'audace

Dans leurs yeux pauvres et leurs mains,
Déjà levaient sur le chemin,

Au lieu des outils de naguère,
Comme des étendards de guerre !

SAINT GEORGES DE BOUHÉLIER.

En janvier 1916, les représentations de *La Navarraise* de Massenet, et de *L'Attaque du Moulin*, de M. Alfred Bruneau ont été interdites en Suisse.

Théâtre de l'Apollo

Le 25 novembre 1915, le théâtre de l'Apollo donnait la première représentation de *La Cocarde de Mimi-Pinson*, opérette de MM. Francis GALLY et Maurice ORDONNEAU, musique de M. Henri GOUBLIER fils. N'ayant pu en temps voulu signaler cet heureux ouvrage qui vient d'atteindre sa centième représentation, nous avons sollicité des auteurs, quelques lignes sur les origines de leur collaboration. C'est M. Henri Goublier fils qui nous répond, voici sa lettre :

Paris, le 1^{er} Février 1916.

Je me rends d'autant plus volontiers à votre désir de connaître la petite histoire de *la Cocarde de Mimi-Pinson*, qu'elle n'est peut-être pas banale.

A la fin du mois d'août dernier, j'étais à Royan, occupé à terminer une partition pour l'Apollo, lorsque M. Maurice ORDONNEAU, le librettiste bien connu, vint passer quelques jours dans cette ville, au sujet d'une affaire avec M. MAILLARD, directeur de l'Apollo et du Casino municipal de Royan. Notre ami Francis GALLY, proposa alors à M. Ordonneau d'écrire une pièce sur l'œuvre de *la Cocarde de Mimi-Pinson*, dont le maître Gustave CHARPENTIER commençait à s'occuper.

Henri GOUBLIER fils en composerait la musique ! dit-il.

— Il a déjà un ouvrage reçu à l'Apollo... et moi-même suis en pourparlers avec M. Mail et moi-même suis en pourparlers avec M. Maillard, répondit M. Ordonneau.

— Qui sait?... aux derniers les bons, quelquefois ! répliqua Francis Gally, qui est un homme aussi pratique qu'aimable.

Pendant quatre jours, on se réunit à l'hôtel : à la fin du quatrième, le scénario

était fait ! Gally écrivit fièvreusement la plus grande partie de la prose et Ordonneau mettant tout au point, écrivit la partie chantée.

Sur ces entrefaites, M. Maillard qui voyait, dans son Casino, les nombreux conciliabules des trois anabaptistes, leur demanda un jour ce qu'ils fabriquaient dans l'ombre ?

— Nous faisons une pièce, répondirent les malfaiteurs... mais nous sommes déjà en affaires avec vous, mon cher ami et nous ne voudrions pas abuser de votre bienveillance envers nous.

— Enfin ! en deux mots, de quoi s'agit-il ? dit M. Maillard.

— Voici ! Et Gally conta l'historiette en vingt phrases.

— Ça me va ! s'écria M. Maillard, qui est l'homme des solutions rapides. Dans deux mois, j'ouvrirai l'Apollo avec la *Cocarde de Mimi-Pinson* !

Et, en effet, deux mois et demi après, notre pièce voyait les feux de la rampe.

M. Maillard, non seulement monta notre opérette merveilleusement, mais il avait su trouver une pléiade d'artistes qui, tous, étaient exactement à leur place, dans des rôles qui semblaient faits à leur mesure ; M. A. BEAUVAL, dont l'élégance et le jeu plein de sûreté et de distinction a réalisé une création charmante, M. MASSART, le comique si fin et si apprécié, M. CARLOS-AVRIL, qui a campé un poilu inoubliable et qui forma avec l'hilarante Madeleine GUTTY, cuisinière naturaliste, un couple fêté par d'inénarrables éclats de rires à chacune de leurs entrées en scène ! Mlle MARY-RICHARD, une arpète de la plus comique originalité, la jolie Mlle A. RAULY enfin ; et surtout, l'exquise, la talentueuse JENNY-SYRIL, dont la grâce, la jolie voix, l'art du chant sont incomparables et contribuèrent pour beaucoup, au succès de la pièce, qui atteindra sa centième représentation cette semaine.

On lui promet deux cents représentations, ce qui serait un vrai record, par le temps qui court.

Ce n'est pas moi qui m'en plaindrai et qui ne serait pas joyeux de voir tous mes confrères suivre le même chemin, de façon à supplanter à jamais les Austro-Boches, tout au moins en France !

Henri GOUBLIER, FILS.

NOS ÉDITEURS

(Suite)

M. Alphonse Leduc & C^{ie}

Excusez-moi, je vous prie, du retard apporté à la réponse que vous m'avez demandée pour votre enquête.